



# CERTIFICAT D'HOMOLOGATION PISTE NATIONALE

L'homologation de(s) la (les) piste(s) suivante(s) est confirmée : oui

**LIEU OU STATION : Val D'Isère**

Discipline	SLALOM	SLALOM		
Piste pour :	H. <input checked="" type="checkbox"/> D. <input type="checkbox"/>	H. <input checked="" type="checkbox"/> D. <input checked="" type="checkbox"/>	H. <input type="checkbox"/> D. <input type="checkbox"/>	H. <input type="checkbox"/> D. <input type="checkbox"/>
Nom de la piste	ORANGE-OK HAUT			
Catégorie	Toutes categ.	Toutes categ.		
Altitude départ (m) :	2640	2620		
Altitude arrivée (m) :	2420	2420		
Dénivelé (m) :	220	200		
Longueur (m) :	936	916		
Sous le N° d'homologation	3752/12/19	3753/12/19		

Piste(s) enregistrée(s) par la Fédération Française de Ski conformément aux prescriptions du RFCS.

Inspecteur : Jean Lou Costerg

Date d'expiration (1) :  
**07/29**

Fait le : 11 decembre 2019  
Le Responsable National  
des Homologations de Pistes Alpines.

Le Président de la FFS.

Fédération Française de Ski  
50, rue des Marquisats - B.P. 2451  
74011 ANNECY CEDEX  
Tél. 04.50.51.40.34 - Fax 04.50.51.75.90

(1) : La date d'expiration peut être remise en cause si la piste a subie des modifications naturelles ou artificielles ou que les règlements et les caractéristiques techniques n'ont pas été modifiés. (Voir article 11.3.8 – Homologation des pistes)

www.ffs.fr